

Charles CHARDON  
2570 Avenue des Garrigues  
34190 Laroque  
à

16-12-2019 Annexe 5

**REÇU LE :**

16 DEC. 2019

Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Mairie St BAUZILLE DE PUTOIS

Objet: Elaboration du PLU de St Bazille  
Parcelle 1061

Monsieur

je soumet à votre bienveillance attention  
les observations suivantes :

- Dans le projet initial (PAOD), le quartier Rieterd, Roabiada, Plantade était la première dent creuse à urbaniser en priorité et en totalité (confirmation de Mr Robin à la réunion de juin 2018)
- La desserte par les différents réseaux et voirie est totale le long de la route (aucuns travaux à prévoir)
- L'urbanisation a déjà commencé sur les parcelles 1057 et 1989 avant mise en place du PLU et la loi Elan (Nov. 2018) permet maintenant de densifier une urbanisation déjà commencée
- Monsieur le Maire, il y a 7 ans, m'avait assuré que cette zone était à urbaniser à court terme
- Je ne comprends pas la différence de zonage entre la parcelle 1059, zone agricole, et la 1061, zone naturelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes  
respectueuses salutations



**MAIRIE**  
DE  
**SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS**

34190



Le 11 Juillet 2012

Le Maire de St Bauzille de Putois  
A  
Monsieur CHARDON Charles  
3570 Avenue des Garrigues  
34190 LAROQUE

N° 8 MM/MC  
Objet : demande du 2 Juillet 2012 – Parcelle n°1061  
PJ: extrait du plan communal

Monsieur,


J'ai bien reçu votre lettre concernant l'affaire en référence et dans laquelle vous m'interrogez sur la situation de la parcelle n°1061. Cette parcelle se trouve dans le projet du plan local urbanisme classé en zone OAU. Le classement en zone OAU signifie que cette zone est à urbaniser à court ou moyen terme; l'ouverture à l'urbanisation de la zone OAU est aussi subordonnée à une modification et une révision simplifiée du plan local urbanisme.

La règle que je viens de vous indiquer est une règle prévisionnelle dans la mesure où le plan local urbanisme est en voie d'étude à la mairie de Saint Bauzille de Putois.

Pensant avoir répondu à vos interrogations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire

  
Michel ISSERT

DEPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

SERVICE DU PLAN

Section: 0E

34243 ST BAUZIL

Echelle: 1/1250

(Echelle d'origine: 1/1000)

# EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :  
GRATUIT !

Cachet:

Extrait certifié conforme  
au plan communal  
- à la date ci-dessous

A ...  
le 05/07/2012  
Signature